Communiqué de presse
Lundi 16 novembre 2026

Agriculture : Avec l'adoption du Fonds Canicule Elevage, la Région Nouvelle-Aquitaine déploie les premières mesures de son plan de résilience

Avec 30 millions d'euros supplémentaires mobilisés pour 2026-2027, la Région Nouvelle-Aquitaine renforce son action pour accompagner l'agriculture face au changement climatique. Annoncé fin septembre, sonpPlan de résilience agricole entre désormais dans sa phase opérationnelle. Réunis en commission permanente ce lundi 16 novembre à Poitiers, les élus régionaux ont notamment adopté la dotation de 6 millions d'euros du Fonds Canicule Élevage.

Mis en place à la suite des épisodes de sécheresse et de canicule de l'été 2026, le Plan de Résilience Agricole vise à accompagner les exploitations néo-aquitaines face aux conséquences du dérèglement climatique et à préparer leur adaptation durable. **Ce plan se traduit par la mise en place de nouveaux dispositifs et le renforcement des aides existantes**, dans les domaines de compétence prioritaires de la Région que sont l'investissement, l'innovation et l'accompagnement des transitions.

Un nouveau Fonds Canicule Élevage doté de 6 millions d'euros

Pour répondre aux conséquences des épisodes de fortes chaleurs sur les élevages, la Région Nouvelle-Aquitaine crée un Fonds Canicule Élevage, dont la dotation de 6 millions d'euros été adoptée lors de la commission permanente du lundi 16 novembre à Poitiers.

Deux nouveaux dispositifs, financés sur crédits régionaux, **sont ainsi proposés aux éleveurs :**
• **Adaptation des élevages face aux épisodes de canicule :** soutenir les investissements permettant d'améliorer le confort thermique des animaux et les conditions de travail dans les bâtiments d'élevage ;
• **Abreuvement des animaux au pâturage :** renforcer et sécuriser l'accès à l'eau pour les troupeaux en période de tension sur la ressource.

Des dispositifs déjà ouverts et un déploiement progressif jusqu'à fin 2027

Au-delà du Fonds Canicule Élevage, plusieurs dispositifs du Plan de Résilience Agricole sont d'ores et déjà accessibles aux agriculteurs néo-aquitains.
C'est notamment le cas de l'accompagnement-conseil dédié aux éleveurs bovins viande, doté d'1 million d'euros et visant à accompagner individuellement 1 500 éleveurs**, ainsi que du Plan Végétal Environnement** (PVE+), destiné à soutenir les investissements favorisant les pratiques agroécologiques et l'adaptation au changement climatique.
D'autres dispositifs seront déployés dans les prochaines semaines et tout au long de l'année 2027, notamment dans le cadre du Plan de modernisation des élevages, pour lequel de nouveaux appels à projets sont prévus dès la fin novembre 2026.
L'ensemble des dispositifs, leurs objectifs, les enveloppes financières mobilisables **et les calendriers d'ouverture des appels à projets sont détaillés dans le tableau récapitulatif joint à ce communiqué**, ainsi que sur les sites internet de la Région Nouvelle-Aquitaine et de ses partenaires.

Plus de 90 millions d’euros mobilisés pour l’agriculture régionale

En combinant les dispositifs existants et les moyens complémentaires déployés dans le cadre du Plan de Résilience Agricole, plus de 90 millions d’euros seront mobilisables en faveur des agriculteurs néo-aquitains sur les années 2026 et 2027.

« *Par cet engagement exceptionnel, la Région Nouvelle-Aquitaine réaffirme sa volonté* ***d'accompagner les exploitations agricoles dans leur adaptation au changement climatique****, de* ***conforter leur compétitivité*** *et de* ***garantir durablement la souveraineté alimentaire du territoire****.* », souligne Jean-Pierre Raynaud, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l’Agriculture.

Contact presse :
Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr